



### OBLIGATIONS :

L.4611-1 à 4611-6 et 4523-11/12/14, les membres CHSCT sont obligatoires dans toutes entreprises à partir de 50 salariés.

R.4614-24 1 et R.4615-16, indiquent les temps à consacrer en formation selon l'effectif.

R.4614-24, concerne la rémunération minimum pour la formation des membres, fixée chaque année par arrêté.

### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS :

- Représentants du personnel,
- Membres du CHS ou CHSCT,
- Responsable et animateur sécurité,
- Agent chargé de la mise en œuvre ACMO.

### OBJECTIFS :

- Faire le point sur les attributions du CHSCT,
- Être capable de proposer des améliorations concrètes afin d'agir efficacement,
- Participer ainsi activement au développement réel de la prévention dans l'entreprise.

### CONTENU :

#### **✚ Rôle et missions du CHSCT**

- ↳ La réglementation,
- ↳ Les différents rôles du CHSCT,
- ↳ Les moyens d'action du CHSCT.

#### **✚ L'organisation de la sécurité dans l'entreprise**

- ↳ Les obligations de l'employeur,
- ↳ Les institutions représentatives des salariés,
- ↳ Les services fonctionnels, le chargé de sécurité,
- ↳ La médecine du travail,
- ↳ Les groupes d'expression des salariés,
- ↳ Les intervenants extérieurs

Organisation d'une réunion du CHSCT simulée, après préparation par le groupe d'un ordre du jour.

#### **✚ Principaux textes législatifs et réglementaires**

- ↳ Prévention des accidents du travail, des maladies professionnelles et des incendies,
- ↳ Hygiène des locaux de travail,
- ↳ Conditions de travail, ambiance de travail,
- ↳ Formation du personnel,
- ↳ Equipements de travail et de protection individuelle,
- ↳ Normes et recommandations,
- ↳ Application de textes particuliers au secteur d'activité de l'entreprise.

#### **✚ Analyse des risques et des conditions de travail**

- ↳ Analyse des risques professionnels,
- ↳ Les conditions de travail.

#### **✚ Accidents du travail et maladies professionnelles**

- ↳ Définitions,
- ↳ Mécanismes et conséquences,
- ↳ Déclaration,
- ↳ L'analyse des accidents et incidents.

Le groupe analysera un accident de travail réel par la méthode de l'arbre des causes et recherchera les actions correctives et préventives à réaliser.

#### **✚ Recherche des mesures préventives**

- ↳ Principes de prévention, définitions,
- ↳ Sécurité passive, corrective - active, préventive - intégrée,
- ↳ Les protections collectives et individuelles,
- ↳ Les procédures et les modes opératoires,
- ↳ La formation à la sécurité et l'information,
- ↳ Les consignes de sécurité, la signalisation.

Visite des locaux à l'aide d'un guide pour recenser d'éventuelles anomalies et les répertorier par famille de risques. Puis recherche des différents moyens de prévention à mettre en œuvre.

Une présentation des synthèses de travaux réalisés, en salle ou sur le terrain, sera faite à l'issue du stage au Président du CHSCT.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Par l'apport d'expériences vécues, appuyés par des films, jeux pédagogiques et visites sur site, un spécialiste en Hygiène Sécurité et Environnement anime la formation à l'aide d'un vidéo projecteur. « Moyen moderne et dynamique » permettant d'étudier des cas concrets en plus d'exercices pratiques.

### **LE + DE FØ-SEC-CH :**

Habilité par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, nous axons cette formation sur le côté pratique.



Formation personnalisée  
en intra-entreprise

### REMARQUE :

Recyclage tous les 4 ans. Lors de la formation, des études de situations réelles avec des propositions de solutions pourront être réalisées.

**3 jours**